

## COMPTE RENDU SOMMAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DÉCEMBRE 2018

L'An Deux Mille Dix-huit, le jeudi vingt décembre à 20<sup>h</sup>30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Brigitte LE MEN, Maire.

**Secrétaire de séance** : M. WALGER.

**Présents** : M<sup>me</sup> LE MEN, M. WALGER, M<sup>me</sup> LE GLÉAU, M. CROUZET, M<sup>me</sup> BRIAND, M<sup>me</sup> BESNARD, M<sup>me</sup> TAVERNIER, M<sup>me</sup> LOMMERT, M. PRIZE, M<sup>me</sup> HUGUENIN, M. LE DÉVEHAT, M. MAURUGEON, M. LE SAUCE, M<sup>me</sup> ROBIN, M. TESTARD.

**Excusés** : M. VALTON, M. LEDOS (pouv. à M. WALGER), M. QUÉLENNEC (pouv. à M<sup>me</sup> BRIAND), M<sup>me</sup> COËTMEUR (pouv. à M<sup>me</sup> LE MEN), M. HAMON (pouv. à M. LE DEVEHAT). M<sup>me</sup> BRETAUD.

**Absents** : M<sup>me</sup> FANTOU, M. JOUAN.

---

*Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du **jeudi 08 novembre 2018**.*

---

### **AIGUILLON CONSTRUCTION - GARANTIE D'EMPRUNT**

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Dans le cadre d'un réaménagement de la dette d'Aiguillon Construction qui aura pour effet de rallonger la durée de certains de ses emprunts, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour réitérer sa garantie pour le remboursement du prêt réaménagé contracté par Aiguillon Construction auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les conditions définies par avenant.

---

### **VENTE DE LA PARCELLE AE 324 D'UNE SUPERFICIE DE 452 M<sup>2</sup> A BATIMENT CFA BRETAGNE**

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Le Conseil Municipal valide la vente de la parcelle AE 324 d'une superficie de 452 m<sup>2</sup> à CFA Bâtiment Bretagne dans le cadre du projet de construction de leur Centre de Formation sur l'ancien siège de la BPO – rue de la Marebaudière au prix de 4 000 € (valeur estimée par le Service du Domaine) prix auquel seront rajoutés les frais de notaire et de bornage si nécessaire.

---

### **AD'AP - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR**

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Le Conseil Municipal autorise Madame Maire à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), aide de l'État pour les travaux d'adaptabilité des bâtiments communaux estimés à 89 356,98 € HT.

---

### **MARCHÉ BATIMENT PÉRISCOLAIRE – ATTRIBUTION DES LOTS**

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, réunie le 06 décembre et le 20 décembre 2018, après étude des 40 offres, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché d'extension du bâtiment périscolaire, sous forme de procédure adaptée, décomposé en 14 lots séparés, aux entreprises les mieux-disantes classées en fonction des critères définis dans le règlement de consultation à savoir le prix des prestations (40 %) et la valeur technique (60 %), suivant le tableau ci-après :

	<b>Lots</b>	<b>Entreprises retenues</b>	<b>Montant HT</b>
1	Désamiantage – Curage - Démolition	BOUCHARD	57 300,00 €
2	Aménagements extérieurs – VRD	LEHAGRE	154 000,00 €
3	Gros œuvre	BOUCHARD	129 900,00 €

4	Charpente bois – MOB – Bardage bois	LIMEUL	195 000,04 €
6	Menuiseries extérieures aluminium	LE ROUX ANFRAY	87 434,52 €
7	Métallerie	ODM	31 434,10 €
8	Menuiseries intérieures	BERGOT PERCEL	64 130,42 €
9	Cloison – Doublage – Plafonds	BREL	81 000,00 €
10	Revêtement de sol - Faïence	MIRIEL	50 619,86 €
11	Peinture	PIEDVACHE	18 824,09 €
13	Electricité	JOLIVE	79 387,31 €
14	Paysage	Nature et Paysage	26 930,50 €
		<b>TOTAL HT</b>	<b>975 96,84 €</b>
		TVA 20 %	195 192,37 €
		<b>TOTAL TTC</b>	<b>1 171 154,21 €</b>

Les lots n° 5 – Couverture métallique et tuiles de verre et n° 12 – Plomberie ont été déclarés infructueux. Une nouvelle consultation a été lancée pour ces deux lots avec une remise des offres jusqu'au 09 janvier 2019.

#### **ÉQUIPEMENT AQUATIQUE INTERCOMMUNAL – AQUA OUEST – AVIS SUR LE MODE OPÉRATOIRE**

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le choix de délégation pour la construction et l'exploitation de l'équipement aquatique comprenant la création d'une SEMOP (Société d'économie mixte à objet unique) comme mode opératoire destiné à la mise en œuvre de ce projet.

#### **PROTOCOLE D'ACCORD D'OUVERTURES EXCEPTIONNELLES DES COMMERCES LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS POUR L'ANNÉE 2019**

*(Contre : 0 / Abstentions : 3 – M. WALGER – M<sup>me</sup> LE GLÉAU – M. PRIZE / Pour : 16).*

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer l'arrêté municipal qui suit le protocole d'accord négocié pour l'ouverture des commerces 3 dimanches et 3 jours fériés en 2019.

#### **CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL**

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique territorial à 5/35<sup>e</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

#### **MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE DEUX POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL**

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Le Conseil Municipal décide de modifier la durée hebdomadaire du temps de travail de deux postes d'adjoint technique territorial à temps non complet de 14/35<sup>e</sup> à 20/35<sup>e</sup> pour l'un et de 20/35<sup>e</sup> à 25/35<sup>e</sup> pour l'autre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

---

## **SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET**

---

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Le Conseil Municipal décide de supprimer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

---

## **CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE A TEMPS COMPLET**

---

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Suite à la délibération précédente, le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent technique principal 2<sup>e</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et précise que le tableau des effectifs sera modifié en ce sens.

---

## **SDE 35 – RETRAIT DU GROUPEMENT DE COMMANDES DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ PORTÉ PAR LE SDE 35 ET DU GROUPEMENT DE COMMANDES D'ÉNERGIE PORTÉ (GAZ) PAR LE SDE 22 ET ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES DE FOURNITURE D'ÉNERGIE CRÉÉ PAR LE SDE 35**

---

*(Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : 19).*

Le Conseil Municipal autorise le retrait de la commune du groupement de commandes de fourniture d'électricité porté par le SDE 35 et du groupement de commandes d'énergie porté (gaz) par le SDE 22 et autorise l'adhésion de la commune au nouveau groupement de commandes de fourniture d'énergie (électricité et gaz) créé par le SDE 35.

---

## **SDE 35 – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017**

---

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2017 du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine présenté par Madame le Maire.

---

## **RAPPORT ANNUEL 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES D'EAU POTABLE DE LA COLLECTIVITÉ EAU DU BASSIN RENNAIS**

---

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité des services d'eau potable de la Collectivité Eau du Bassin Rennais présenté par Monsieur PRIZE, conseiller municipal délégué.

---

## **INFORMATIONS**

---

- ▶ Dates cérémonies vœux 2019
  - Dimanche 06 janvier 2019 – 17<sup>h</sup> : Vœux à la population
  - Vendredi 18 janvier 2019 – 19<sup>h</sup> : Vœux aux forces vives de la commune
  - Mercredi 23 janvier 2019 – 18<sup>h</sup>30 : Vœux personnel communal et élus
- ▶ Prochain Conseil Municipal
  - Jeudi 24 janvier 2019 – 20<sup>h</sup>30.

---

AFFICHE LE :  
RETIRE LE :

MONTGERMONT, le 21 décembre 2018

**Le Maire,**  
**Brigitte LE MEN**